

Chorégrapheur: Processus chorégraphique

Une chorégraphie représente une suite de mouvements fixés dans le temps et l'espace, qui peut être répétée. Elle exprime une idée, une émotion ou un thème.

La démarche présentée dans ce thème du mois se compose d'une phase de réflexion, point de départ de tout le processus, et de trois étapes.

L'objectif n'est pas de transmettre une recette de cuisine, mais de rendre les enseignants attentifs aux différents aspects qu'ils devront considérer tôt ou tard pour mettre en place une chorégraphie ou un spectacle.

La **phase de réflexion** s'appuie sur sept adverbess interrogatifs – pourquoi, qui, où, quand, pour qui, comment, quoi – et permet de définir le cadre du travail. L'enseignant doit répondre à ces questions de préférence au début du processus, tout en gardant à l'esprit que certains paramètres évolueront au cours des trois étapes de la création.

La **première étape** consiste à créer des mouvements à partir d'une ou de plusieurs stimulations. La **deuxième** permet de combiner et de varier ces mouvements pour obtenir une composition. La **troisième** aboutit à la réalisation d'une chorégraphie ou d'un spectacle.



Cliquer sur l'image pour l'agrandir.

Source: Séverine Hessloehl, cheffe de sport J+S Gymnastique et danse